

LES AVANTAGES DE LA RUBRIQUE DOCUMENTS



Un moyen rapide et pratique de **stocker et consulter ses nombreux documents de santé**. Ils sont conservés pour une durée illimitée dans un espace ergonomique et sécurisé.

En cas d'urgence, Marc aura tous ses documents à un seul endroit qui permettra une prise en charge rapide (surtout s'il est inconscient et/ou dans le coma).

LES AVANTAGES DU PROFIL MEDICAL



Compléter ses informations de santé (historique et pathologies) permet de partager une synthèse médicale lors du premier rendez-vous avec un nouveau professionnel de santé.



Enregistrer l'évolution de ses constantes dans le temps pour un meilleur suivi de sa santé.



LES AVANTAGES DE LA MESSAGERIE SECURISEE



Son équipe de soin peut lui adresser des recommandations et échanger directement avec lui de manière sécurisée.

LES AVANTAGES DE L'AGENDA



Il permet d'**organiser son emploi du temps** avec les examens obligatoires et les rendez-vous de suivi (diabétologue, podologue, médecin généraliste...).

LES AVANTAGES DU CATALOGUE DE SERVICES

Marc pourra **connecter ses différentes applications de suivi** (ex : suivi de la glycémie), si elles sont présentes dans le catalogue. Il pourra partager avec ses professionnels de santé l'évolution de ses constantes de santé issues des applications. Il aura accès à des applications de prévention s'il le souhaite.

Les 3 questions clés

1. Qui aura accès à ses documents médicaux ?

Tous les professionnels de santé n'accèdent pas à l'ensemble de ses documents médicaux. L'accès est autorisé en fonction de leur spécialité. Jacqueline peut bloquer des professionnels de santé si elle le souhaite dans son profil Mon espace santé.

Lors d'une consultation, ses professionnels de santé pourront consulter les documents de santé **nécessaires** à sa bonne prise en charge.

2. Va-t-il pouvoir retrouver ses examens et comptes rendus suite à ses différentes consultations ?

Les documents sont déposés par le professionnel de santé à la suite du rendez-vous et sont **consultables directement dans la rubrique « documents »**.

Marc peut également **ajouter lui-même ses documents très facilement en les scannant/photographiant**.

3. Marc utilise déjà une application de suivi de glycémie, va-t-il pouvoir continuer à le faire ?

Si son application est référencée dans le catalogue de service, alors Mon espace santé permet de **synchroniser les mesures de glycémie dans la rubrique profil médical**.